

DOCTRINE P. 27

ENTREPRISE

La distinction entre droits sociaux négociables et droits sociaux non négociables est-elle toujours d'actualité ?

par *Frédéric Aumont, Sophie Thibert-Belaman*
et *Hubert Mroz*

ACTUALITÉS P. 5

ENTREPRISE

Les loyers commerciaux sont exigibles malgré la crise sanitaire

IMMOBILIER

Un phénomène extérieur naturel dont la survenue était imprévisible peut constituer un vice caché

PERSONNES / FAMILLE

Remplacement du notaire judiciairement désigné pour procéder au partage lorsque celui-ci cesse ses fonctions

PROFESSIONS

Le divorce sans juge : entretien croisé avec M^e Justine Meyer, notaire, et M^e Florent Berdeaux, avocat

PRATIQUE P. 15

PERSONNES / FAMILLE

Le rôle du notaire dans l'assistance médicale à la procréation

par *Virginie Darmé-Longuet*

CHRONIQUES P. 33

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Droit international privé

par *Pierre Callé*



COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques BARBIERI, agrégé des facultés de droit

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier

Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Gilles BONNET, notaire à Paris

Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier

Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes

François DELORME, notaire à Blérancourt

Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut

Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Rémy GENTILHOMME, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1

Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur

Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris

Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation

Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas

Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Mariel REVILLARD

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat

Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé. Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.

Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet

Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2022 : 632 € TTC (TVA 2,10 %).

Prix au numéro : 26,55 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 141 g éq. CO₂
CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF209e3 ■ Les loyers commerciaux sont exigibles malgré la crise sanitaire

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF209d7 ■ Un phénomène extérieur naturel dont la survenue était imprévisible peut constituer un vice caché

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF209d8 ■ Mandat de vente : appréciation du bien-fondé de l'indemnité compensatrice de la rémunération due à l'agent immobilier

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF209d9 ■ Remplacement du notaire judiciairement désigné pour procéder au partage lorsque celui-ci cesse ses fonctions

PROFESSION

DEF209e0 ■ Déontologie notariale : mise en place du Collège nouvellement créé

PROFESSION

DEF209e1 ■ Obligations du notaire quant à la faisabilité du projet immobilier des acquéreurs

ÉCHOS PRO

DEF209c2 ■ Le divorce sans juge : entretien croisé avec M^e Justine Meyer, notaire, et M^e Florent Berdeaux, avocat

PRATIQUE P. 15

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF208u6 ■ Le rôle du notaire dans l'assistance médicale à la procréation

par **Virginie Darmé-Longuet**

DOCTRINE P. 27

DEF208v5 ■ La distinction entre droits sociaux négociables et droits sociaux non négociables est-elle toujours d'actualité ?

par **Frédéric Aumont, Sophie Thibert-Belaman et Hubert Mroz**

CHRONIQUES P. 33

DEF209d3 ■ Droit international privé
par **Pierre Callé**

VIE PRO P. 40

OFFRES ET DEMANDES P. 45

INDICES P. 48
